



FICHE TECHNIQUE

SEAL-GUARD® SCELLANT POUR JOINTS ET CARREAUX EN BOMBE AÉROSOL DE 400 ML

Introduction : ce produit, le premier de sa catégorie dans l'industrie du carrelage, a été développé spécialement pour le scellage de joints entre des carreaux céramiques vitrifiés. Il sèche rapidement et est facile à utiliser. Tout contact du produit avec les carreaux céramiques vitrifiés environnants n'est pas un problème : il devient invisible en séchant et ne laisse pas de décoloration ou de film sur la surface traitée. En 2003, ce produit a reçu le titre prestigieux de 'Meilleur nouveau produit industriel' de la part du Conseil Australien du Carrelage.

Applications : peut être appliqué sur plans de travail, surfaces de cuisine, toilettes, salles de bains/cabines de douche et petites surfaces sur chaque type de surface carrelée et maçonnée. Idéal pour les petits travaux de scellage. Ne détériore pas l'aluminium, le bois ni le revêtement de sol.

Mode d'emploi : nettoyer la surface à traiter avant l'application. Effectuer un essai préalable sur une zone discrète pour vérifier si le produit est adapté à la surface en question. Tenir la bombe aérosol à une distance d'environ 15 à 20 cm de la surface et effectuer un mouvement de va-et-vient avec la bombe aérosol pendant la pulvérisation. Prévoir un temps de durcissement de 2 heures et demi après l'application. Dans des environnements humides, tels que douches, etc., laisser sécher le scellant pendant au moins 24 heures.

Consommation : bombe aérosol de 400 ml : jusqu'à 400 mètres linéaires, pour le scellage de joints, selon la largeur du joint, ou jusqu'à 15 mètres carrés pour le scellage de carreaux et de joints.

Spécifications:

N° ONU transport routier :	1950
Classe ADR :	2/gaz
N° ONU transport maritime :	1950
N° ONU transport aérien :	1950

Entretien : nettoyer les surfaces traitées avec de l'eau et un détergent doux. Il est inutile d'utiliser des détergents agressifs, tels que poudres à récurer, ammoniacque, acides ou eau de javel.

Usure prévue : en cas d'entretien correct de toutes les surfaces traitées, Seal-Guard® reste intact pendant des années. Cependant, des surfaces très fréquentées doivent être contrôlées chaque année et éventuellement pourvues d'une nouvelle couche.

Emballages : le contenu net de la bombe aérosol Seal-Guard® est de 400 ml (boîte avec 12 x 400 ml).

Données d'essais : les affirmations relatives aux produits Seal-Guard® sont soutenues par des essais réalisés par le Conseil Américain du Carrelage sur les taches, la perméabilité à la vapeur, le coefficient de frottement et l'utilisation sur mortier humide. Numéro de rapport d'essais TCA-066-98. Résultats des essais disponibles sur simple demande.

NB : consulter la fiche de données de sécurité pour des données sur l'utilisation sûre et les équipements de protection individuelle nécessaires.

Le fabricant/fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les conséquences directes ou indirectes de l'utilisation incorrecte des produits qu'il fournit. La seule obligation du fabricant/fournisseur est de remplacer le produit qui présente un défaut. Il convient de déterminer au préalable si le produit utilisé est adapté à l'usage prévu ; cette détermination a lieu à vos propres risques et périls.

Produit par :

Seal-Guard Europe B.V.
Bakkerskamp 24
7582 HA Losser
Pays-Bas

T +31 (0)53 5362127
info@seal-guard.eu
www.seal-guard.eu